

Remboursement formation pas faite

Par couturier50, le 28/02/2012 à 12:41

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si il est possible de ce faire remboursé une formation que je n'ai pas faite?

Voici mon histoire:

Le 5 mai 2009 je me suis inscrite a une formation de bts compta de plus de 1500€, mais ca fait un peu plus d'un an que je ne l' ai pas faite. J'arrive à la fin de mes droits pour envoyé mes cours.

Si aujourd'hui je demande un remboursement c'est que je suis dans une situation financière vraiment désastreuse. (banque de France, Procédure judiciaire avec un organisme.)

Je leur ai écrit un courrier mais ma demande est revenu négative.

Merci de votre réponse

Par Marion2, le 28/02/2012 à 12:47

Bonjour,

Qu'y a t'il d'écrit dans le contrat ?

Je doute fort que vous puissiez être remboursée.
Cdt